



## Plus value immobilière après succession

Par **Jean78**, le **21/05/2015** à **21:44**

bonsoir,

nous sommes 3 enfants et héritons avec Maman de la maison familiale après le décès de Papa

cette maison est détenue par nos parents depuis plus de 22 ans

y a t-il un toujours un risque de taxation (impôt et CSG) dans l'hypothèse d'une plus value ultérieure entre le prix de cession et celui de la valeur vénale fixée dans la déclaration de succession pour notre mère et/ou chacun des enfants ?

nous nous posons la question car Maman a toujours été effectivement propriétaire ce qui n'est pas notre cas à tous les 3 et hésitons à revaloriser le bien dans la déclaration au risque de nous acquitter de frais d'actes inutiles

merci de votre analyse

Par **domat**, le **22/05/2015** à **00:13**

bjr,

si entre la déclaration de succession et la vente de ce bien à quelques mois d'intervalle, le prix du bien a subi une forte augmentation, le trésor public pourra considérer que la valeur de la maison a été sous-estimée dans la déclaration de succession donc un risque de pénalités.

cdt